

# Concertations territoriales Musiques Actuelles en Normandie

## Réunion #1 – Caen au Bazarnaom

Mardi 12 septembre 2017 – 15h00 à 18h00

### Ordre du jour

1. Information sur les concertations MA de la ville de Caen
2. Introduction de la réunion : rappel du contexte, des objectifs et méthode de travail ;
3. Présentation des participants ;
4. Le processus de concertation territoriale ;
5. Le diagnostic ;
6. Qualifier le territoire ;
7. Les activités de la filière ;
8. Suite du processus

### Présents (détails en annexe)

- Sally Lagny – Collectif Pan
  - Laura Deforge – Le doigt dans l'oreille du chauve
  - Françoise Grieu – Snark / La Centrifugeuz
  - Margaux Nguyen – Normandie Musique production
  - Damien Maurice – Le Cargö
  - Julien Costé – Bazarnaom / Art Syndicate / APPAS
  - Marine Lafont - Ville de Caen
  - Bénédicte Lepennec – Le FAR
  - Guillaume Hubert – Musique en plaine
  - Lucile Martin – Accord Production / Chanson sans frontières
  - Thomas Delannet – A.M.A / LP Prod
  - Franck Delannet – A.M.A / Centre de formation des musiques actuelles et amplifiées
  - Philippe Gandy - Centre de formation des musiques actuelles et amplifiées
  - Nicolas Sorel – AMAVADA
- 
- Animateurs : Marina Parks (RMAN) et Sébastien Cornu (consultant)
  - *Excusés / absents* : François Levalet (Les tontons tourneurs), Jean-Marie Potier (Le Cargö), Romain Pellicoli (Rendez-vous), Corinne Chatelain (Studio Pick Up), Antoine Besuel le (Neuvième Ruche)

### 1. Information sur les concertations MA de la ville de Caen

En introduction, Caroline Delaporte, directrice adjointe à la Culture de la ville de Caen, informe des conclusions de la concertations MA mise en œuvre par la ville.

En préalable, le besoin d'avoir une connaissance plus fine du territoire (bassin de vie) a débouché sur la réalisation d'une cartographie qui répertorie les lieux mobilisables sur activités MA (répétition, diffusion, rencontres, formations...) avec les fiches techniques des équipements. Cette cartographie dynamique doit pouvoir être alimentée par les acteurs, en complément des informations qui seront renseignées directement par la ville de Caen, afin de faciliter le remplissage par les acteurs.

Le processus s'est clôt le 3 juillet avec les travaux des GT sur 4 grandes thématiques : lieu de vie accueillant, collectif d'acteurs, formation – transmission, mutualisation.

- Lieu de vie, espace d'échange (pépinière ou tiers-lieu culturel, lieu ressource). C'est en discussion avec le Boom (espace de coworking avec les Tontons Tourneurs, la 9ème Ruche...) dans des locaux agrandis pour 2019. L'aménagement d'un lieu de vie peut être envisagé avec la Centrifugeuse qui a un lieu.
- La plate-forme web du FAR rendra accessible la ressource. Un temps professionnel annuel de présentation des créations régionales (ex. Avis de grand frais en théâtre-danse) pourra contribuer à la structuration des acteurs.
- Mutualisation : se doter d'un véhicule de tournée (prêt à des groupes) et constituer un parc matériel mutualisé. Des pistes qui doivent émerger en 2018 pour la mise en œuvre.
- Une culture de la formation et la transmission : créer un fond de soutien à la formation (à réfléchir avec les dispositifs existants région et afdas), faire vivre une commission formation dans le futur collectif MA Caen (partager les besoins, penser les formations manquantes), et multiplier les partenariats avec les structures éducatives (école zic, structures dédiés, et disp régionaux)
- Création d'un collectif d'acteurs : les acteurs sont en réflexion, et une réunion du collectif est prévue le mardi 26 septembre à la Centrifugeuse.

Caroline va travailler avec les élus sur la cartographie des équipement dans la perspective d'un séminaire des élus culture prévu le 17 octobre prochain.

En complément, il est témoigné de l'émergence d'un collectif électro (3 réunions préparatoires ont déjà eu lieu) pour que ces esthétiques aient voie au chapitre dans les MA.

## 2. Introduction à la réunion

En complément, Marina (RMAN) informe du processus de concertation mis en œuvre par le réseau RMAN (cf. note méthodologique téléchargeable <http://www.reseau-rman.com>).

Suite à la fusion des régions en Normandie en 2016, l'Etat et la Région ont souhaité qu'un état des lieux sur la filière Musiques Actuelles soit réalisé par le FAR, complété par une démarche de concertation par bassins de vie mise en œuvre par le réseau RMAN. Ceci afin de créer une perspective dynamique, collaborative et collective des acteurs des musiques actuelles du territoire.

2 grands objectifs du processus sont :

- Diagnostic et cartographie régionale MA (FAR) : favoriser l'interconnaissance (entre acteurs, pouvoirs publics...) et mieux appréhender la dimension socio-économique des acteurs.
- Concertation des acteurs (RMAN) : organiser la parole collective et un dialogue constructif entre les acteurs, et co-construire avec les collectivités la politique en faveur des MA.

Les concertations mises en œuvre par RMAN se déroulent en deux phases sur la saison 2017-2018 :

1. septembre à décembre 2017 : 2 réunions par territoire (7 bassins de vie ont été définis) afin de « favoriser l'interconnaissance » entre les acteurs, et de définir les thématiques prioritaires à travailler. Une réunion de synthèse régionale avec les acteurs le 29 novembre, et une plénière régionale de présentation le 19 décembre concluront cette première phase ;

2. La seconde phase est prévue sur le premier semestre 2018, visant à « approfondir les constats, définir et aller plus loin sur les enjeux, faire des propositions » (3 à 4 réunions par bassin de vie).

La démarche vise l'intégration des propositions des acteurs aux politiques publiques régionales (DRAC, Région, et CNV) à un moment où la Région Normandie redéfinit ses dispositifs, et où le CNV met en œuvre des contrats de filière en région.

En complément, Sébastien souligne les enjeux territoriaux, sectoriels et de politiques publiques à articuler :

- **Enjeux territoriaux**
  - améliorer l'interconnaissance des acteurs sur les bassins de vie ;
  - identifier l'existant sur et préciser les enjeux et les besoins spécifiques ;
  - renforcer les articulations et complémentarités entre acteurs, et entre les territoires ;
- **Enjeux de politiques publiques**
  - ajuster les dispositifs antérieurs des régions et les politiques de soutien à l'échelle régionale ;
  - impliquer l'ensemble des collectivités (communes, agglomérations, départements...) sur des politiques adaptées à chaque territoire ;
  - inscrire le développement des musiques actuelles dans les cadres de politiques publiques (à décrypter) : loi LCAP, loi Notre, loi ESS... conventions CNV...
- **Enjeux sectoriels**
  - outiller les acteurs par une meilleure connaissance des enjeux et besoins du secteur et des territoires en termes de musiques actuelles
  - contribuer à la structuration territoriale de la filière

## 2. Tour de présentation

Un tour de table de présentation permet aux participants de détailler leurs activités et territoires d'implantation (cf. annexe).

## 3. Le processus de concertations territoriales

Les participants sont invités à s'exprimer sur leur perception du processus de concertation.

Le processus de concertation part d'une bonne intention mais difficile à tenir dans la continuité et le dans temps, notamment en raison des changements politiques et de l'essoufflement des structures. Le chevauchement des démarches de la ville de Caen et de la Région est à bien considérer. Les acteurs de terrain ont une connaissance exploitable et à mettre au profit des politiques publiques. La dynamique va se poursuivre sur l'agglomération à l'initiative du collectif d'acteurs.

Ces concertations affichent une synergie de la Présidente le la commission culture de la ville (également à la Région), du réseau RMAN qui avait sollicité un travail régional, et du FAR en présence. La région est bien dans son rôle d'impulser ces dynamiques de concertations à son échelle.

La composition des acteurs participants est à compléter (La castagne, tonton tourneurs...). Certains champs sont rarement sollicités (« acteurs du système D »), d'autres en ont peut être marre de se concerter.

Le collectif PAN qui fait parti d'un réseau régional Focus Jazz (organise un temps fort jazz en mars) exprime la difficulté à faire vivre le réseau sur un si grand territoire. La question de l'échelle des

territoire et de l'outillage (compétences, méthode, moyens...) se pose pour éviter l'essoufflement des acteurs.

Le cumul des démarches, le manque de réalisations concrètes et la faiblesse des moyens alloués à la mise en réseau (impossibilité de créer un poste de coordination par exemple) interroge sur la réalité des intentions et les marges de manœuvre (uniquement sur les dispositifs d'accompagnement ?).

Pour rappel, ce sont les acteurs qui ont impulsé ce type de dynamique de concertation et du faire ensemble. Le contexte et les orientations politiques ne sont pas naturellement favorables aux MA, aux petits territoires ou à la transmission. C'est aussi une question de volonté des acteurs s'autonomiser ou non, et d'ajuster sa dépendance aux institutions.

#### 4. Le diagnostic

Les participants sont invités à témoigner de leur perception du diagnostic filière MA réalisé par le FAR.

C'est un travail jugé indispensable pour la reconnaissance de la filière MA, qui doit être complété. Il affiche notamment une grande disparité entre la Haute et la Basse Normandie certainement à corriger. Il est à noter qu'un certain nombre d'acteurs repérés n'ont pas répondu à l'enquête.

C'est typiquement un document à destination des élus qui informe sur l'aménagement du territoire. Les acteurs en retirent peu de chose qu'ils ne connaissent déjà. Il s'agit plus d'une observation, d'une photo de l'existant. Il est à noter que l'évaluation n'est pas une pratique régulière des professionnels (difficultés rencontrées pour les remontées d'informations sur le dispositif Peace & Lobe par exemple).

Sébastien précise que l'outil Gimic développé par la Fédélima, permet une observation participative et partagée (cf. principes et méthodologie de l'OPP – <http://www.fedelima.org/article59.html>). L'observation est un enjeu stratégique important qui devient un outil d'évaluation lorsqu'il s'inscrit dans le temps (mesurer les évolutions).

#### 5. Qualifier le territoire

Caen est mis en regard avec Rouen, métropole plus industrielle. Cette bipolarité se retrouve dans la comparaison du Calvados avec la Seine-Maritime. La spécificité de l'agglomération est d'être dotée de deux SMAC (Cargo et BBC qui sont les équipements les plus visibles). Certains acteurs de la filière ne sont pas assez nombreux pour répondre aux besoins (manager, tourneurs, éditeurs).

La Seine, véritable frontière géographique impacte les dynamiques. La Basse Normandie doit tenir compte de l'attractivité de Rennes et de la Bretagne, alors que Rouen est ouvert à la Picardie, Paris et les Hauts de France.

L'agglomération de Caen comme bassin de vie doit s'envisager dans la complémentarité urbain-rural.

La diversité des acteurs est à maintenir, en évitant les phénomènes de concentration (institutionnel, économique ou territorial). Des questions se posent quant aux modalités d'intervention de la Région (soutien des projets déjà aidés par leur territoire) et des Contrats de Territoire.

Il existe une « scène » Caen, avec des groupes renommés, mais quid des esthétiques Jazz ou Chanson par exemple qui peinent à exister.

#### 6. Les activités de la filière

La transdisciplinarité pourrait être interrogée. Des complémentarités existent entre musique, théâtre, arts de la rue. De même, la richesse des lieux pluridisciplinaires et des acteurs de l'ESS doit venir compenser la concentration observée vers les SMAC.

## La diffusion

Malgré l'offre importante sur le territoire (lié au phénomène de concentration urbaine), les besoins sont très importants et ne trouve pas de réponse pour les jauges intermédiaires entre le bar et la SMAC.

## Formation, enseignement et pratiques amateurs

L'offre d'enseignement et d'accompagnement des pratique n'est pas suffisante (cursus, ateliers, locaux de répétition...). Un rééquilibrage avec la Haute Normandie est à penser.

Le statut de l'artiste qui ne reconnaît pas les activités de transmission, dessine deux mondes entre les professeurs et artistes professionnels. Une situation qui marque une évolution forte dans les MA issues de pratiques autodidactes et de transmission orale.

## Développement d'artistes

De grandes carences sont observées sur l'environnement professionnel des groupes, ici comme partout en France. L'offre de formation artistique et technique est émergente. La présence d'acteurs (édition, tour, label) n'est pas suffisamment professionnalisée et trop dépendante des financements publics. Le AAA, pôle de coopération sur la filière de l'accompagnement est en travail sur le sujet.

Un Groupement d'Employeurs et cinq lieux mutualisés avec des compétences professionnelles sur les MA sont implantés à Caen. Certains acteurs alternatifs favorisent l'émergence et l'innovation, mais ne sont pas suffisamment pris en compte.

## Les Droits Culturels

La notion de Droits Culturels est à approfondir. Son approche permet d'impliquer et de mettre en relations d'autres secteurs d'activité. Des craintes sont exprimées notamment pour veiller à ne pas dénaturer les projets artistiques.

## 7. Pour la suite

Un compte-rendu anonymé de la réunion sera soumis à validation avant publication sur le site de RMAN (espace dédié aux concertations regroupant les ressources).

Afin de compléter la cartographie des acteurs, un document partagé sera mis en ligne afin de compléter la liste des structures identifiées.

La prochaine réunion est prévue le lundi 6 novembre après-midi (14h30 à 17h30). Elle portera sur les activités non abordées (action culturelle...), et sur les questions structurelles (emplois, économie, formation et structuration des acteurs).

### **AMAVADA - Caen - Nicolas Sorel, administrateur de productions**

Compagnie pluridisciplinaire créée en 1995 (MA, littérature, arts plastiques, théâtres...) composée d'artistes professionnels et amateurs et installée à la fermeture éclair. Ce lieu propose de la diffusion de groupes, des productions et des créations, des ateliers et stages, artistes associés. L'association compte 350 adhérents dont 80 concernés par la musique et est impliquée dans les réseaux comme le AAA, Le Lien etc...

<http://www.amavada.com/>

### **Centre de formation des musiques actuelles et amplifiées – Caen - Philippe Gandy**

**AMA (association musiques actuelles) - Franck Delannet, musicien**

**AMA (association musiques actuelles) , LP Prod - Thomas Delannet, administrateur**

La création d'un centre de formations professionnelles est en cours.

### **Accord Production / Chansons sans frontières, Colombelles - Lucile Martin**

Structure de production de tournées, de résidences, de concerts en France et à l'étranger dans les esthétiques de la chanson française, les musiques du monde. Accord production est en lien avec Chansons sans frontières qui organise des concerts et un concours international d'écriture de textes.

<https://www.accord-production.fr/>

<https://www.chansons-sans-frontieres.fr/>

### **Musique en plaine, Plaine Sud de Caen - Guillaume Hubert, directeur**

Géré par la communauté urbaine, l'école de musique compte 183 élèves et a développé il y a 4 ans un cursus MA, technique et MAO, communication (l'année prochaine).

<https://musique-en-plaine.jimdo.com/>

### **Le Far – Agence Musicale Régionale – Caen, Bénédicte Lepennec, chargée de l'accompagnement**

L'agence développe son projet autour de quatre missions que sont la formation, l'accompagnement, la ressource et en transversalité une mission sur le développement des pratiques et des publics.

<https://www.le-far.fr/>

### **Ville de Caen - Marine Lafont, stagiaire au service culture**

Elle a menée une étude sur la musique dans les bars pour la ville.

### **Bazarnaom / Art Syndicate / APPAS – Caen - Julien Costé, administrateur**

Le Bazarnaom est un collectif de 8 structures sur les MA et un lieu de résidence utilisé à 1/3 par les MA et une radio.

Julien est aussi musicien, responsable de la SCOP Art Syndicate , producteur de concerts et services administratifs pour les musiciens et responsable de l'APPAS, une association qui propose des interventions en milieu scolaire etc... des spectacles, des cours.

<http://www.bazarnaom.com/>

<http://artsyndicate.fr/>

**Le Cargö, Caen, Damien Maurice – responsable de l'action culturelle, des studios de répétition et accompagnement.**

Salle de concerts labellisée SMAC et festival Nordik Impakt. Damien est à l'initiative d'une fédération régionale la FRAMA qui n'a pas survécue.

<http://www.lecargö.fr/>

**Normandie Musique Production , Caen - Margaux N'guyen, chargée de mission**

Il s'agit d'une association qui accompagne 15 groupes normands, organise des concerts et des services administratifs.

<http://normandie-musique-production.fr/>

**SNARK, Caen - Françoise Grieu, chargée de développement de projets**

L'association créée en 2007 fait de la production artistique et de l'action culturelle, relais Agison, elle diffuse le spectacle de sensibilisation des risques auditifs Peace & Lobe.

Françoise est également membre de la centrifugeuz, lieu mutualisé de création artistique, d'expérimentation, pde répétition et de maquettage (avec la Fabrique).

<http://snark.fr/>

<http://centrifugeuz.org/index.php?>

**Le Doc, Saint-Germain-D'Ectot - Laura Deforge, présidente**

Depuis 2008, le projet du DOC se développe sur l'ensemble du pré-bocage normand autour de formes artistiques contemporaines et expérimentales : Programmation, action culturelle, créations, animations locales

<http://www.le-doc.fr>

**Collectif Pan, Caen – Sally Lagny - administratrice**

Le collectif de Jazz propose de la diffusion avec une saison de concerts, un festival jazz et musiques improvisées. Il soutient aux groupes locaux avec une aide administrative et subvention. Membre de focus Jazz (réseau Normand)

<https://www.collectifpan.fr/>